

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu séance du 18 février 2021

Membres du conseil municipal

Présents : ARGENTIN Kévin, PICOU Sébastien, LE BOT Mickaël, LECORGNE Emilie, LELEVÉ Guillaume, CHATEL Cécilia, GUILLAUME Jean-Marc, RAFFRAY Alexandra, ROLLAND Servane, LE ROCH Delphine

Absents excusés : KERLEAU Marie-Thérèse, CORNUEL Laurence, GUILLEMOT Marianne

Absents : CHÉREL Bruno

Procurations : Mme CORNUEL Laurence donne procuration à Mme LECORGNE Emilie
Mme GUILLEMOT Marianne donne procuration à Mme RAFFRAY Alexandra

Secrétaire de séance : LE BOT Mickaël

A l'ordre du jour :

1 - Approbation du compte rendu du 21 janvier 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2 - Adoption du projet de Règlement de Voirie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet du règlement de voirie concernant la commune de Gourhel et informe des modifications apportées en termes de permission de voirie. Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, décide à l'unanimité de valider le règlement de voirie.

3 - Validation du devis Réfection de voirie

Monsieur LE BOT Mickaël, Adjoint aux travaux, présente le devis de Brocéliande TP concernant la réfection de voirie pour la Rue de la Croix Licot et la Rue de la Forge pour un montant global de 45 000 €. Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis.

4 - Droit de préemption

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal ce qu'est le droit de préemption et en quoi cela consiste. Suite à d'éventuels projets qui pourraient avoir lieu sur la commune, le Maire propose au conseil municipal d'élargir le droit de préempter en intégrant toute la zone U afin d'obtenir un droit de réserve.

5 - Organisation horaires d'ouverture de la Mairie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier temporairement les horaires d'ouverture au public et de la mairie afin de soulager la surcharge de travail de la secrétaire de Mairie, pendant la durée de son 80% ; soit jusque fin avril. Les modifications sont les suivantes :

Lundi (fermé au public) : 8h-12h et 13h-17h30

Mardi : 8h-12h

Mercredi : Fermé

Jeudi : 8h-12h et 13h-17h

Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, valide à l'unanimité cette proposition.

6 - Orientation budgétaire

Monsieur PICOU Sébastien, Adjoint aux finances, présente au conseil municipal le Compte Administratif 2020 de la commune. Il informe que le vote des budgets aura lieu lors de la prochaine séance municipale ordinaire le 18 mars prochain.

7 - Lecture du tableau communal

Monsieur le Maire procède à la lecture du tableau communal auprès des conseillers municipaux afin de les tenir informés des différents dossiers en cours.

8- Partie Adjoints

Monsieur LE BOT Mickaël, Adjoint aux travaux, informe le conseil municipal d'un rendez-vous avec le Conseil Général en vue de réaliser un marquage au sol pour signaler la présence d'une école. Et espérant sensibiliser les conducteurs de la traversée de la route départementale empruntée plusieurs fois par jour par les enfants de l'école pour se rendre à la cantine et au sport.

Monsieur LE BOT, informe la prolongation d'arrêt de notre adjoint technique jusque fin mars. Le recrutement concernant son remplacement est en cours. Les entretiens auront lieu la semaine prochaine.

Madame LECORGNE Emilie, Adjointe aux affaires scolaires et sociales, informe le conseil municipal de la prolongation d'arrêt de notre ATSEM jusque fin mars.

Monsieur LELEVE Guillaume, Adjoint aux affaires culturelles, informe le conseil municipal que la mairie va procéder au changement d'adresse mail qui est actuellement obsolète.

9- Questions diverses

La séance est levée à 21h10.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 18 mars 2021 à 19h.